



Paris, le 27 janvier 2026

ANJAC DEVIENT LE PREMIER CDMO A PILOTER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE SES PRODUITS GRACE A LA TECHNOLOGIE ET L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DE FAIRGLOW

ANJAC Health & Beauty, groupe industriel français et un des leaders internationaux de la formulation, fabrication et conditionnement de produits pour les secteurs de la santé, beauté et des compléments alimentaires, s'associe à Fairglow, plateforme d'analyse de Cycle de Vie (ACV) dédiée à la filière cosmétique et alimentée par l'IA. À travers ce partenariat, le Groupe ANJAC consolide son engagement environnemental en faveur d'une industrie de la santé et de la beauté plus durable.

Un enjeu majeur : comprendre l'empreinte environnementale des formules cosmétiques pour mieux concevoir les produits

Créer des produits cosmétiques plus durables demeure un défi majeur pour le secteur, en raison de la complexité des formules qui comptent en moyenne 21 ingrédients¹ et dont une majorité ne dispose pas encore de données environnementales documentées.

Dans ce contexte, la traçabilité devient indispensable pour bâtir une stratégie environnementale robuste. Elle est d'autant plus urgente que les réglementations évoluent rapidement avec l'arrivée du Digital Product Passport (DPP), introduit par le règlement européen sur l'écoconception des produits durables (ESPR) qui a pour objectif de centraliser les informations clés d'un produit tout au long de son cycle de vie. À partir de 2027, celui-ci exigera la mise à disposition d'informations vérifiables sur l'impact environnemental des produits.

Les attentes des consommateurs s'intensifient également : selon une étude PwC 2024², 46 % déclarent déjà acheter davantage de produits à faible impact et ils se disent prêts à payer en moyenne 9,7 % de plus pour des produits réellement plus durables. Dans ce contexte, l'ACV exhaustive et multicritères demeure la méthode de référence pour réconcilier traçabilité des ingrédients, pilotage du bilan carbone et communication transparente et responsable.

La RSE, pilier des innovations ANJAC

Face à ces défis, ANJAC a placé depuis plusieurs années l'écoconception au cœur de sa stratégie RSE afin de mieux répondre aux besoins de ses clients et d'accompagner la transition de l'industrie de la cosmétique. Le Groupe inscrit ses innovations dans une démarche responsable et évolutive, en développant des solutions innovantes comme par exemple des formules solides et « waterless », la substitution d'ingrédients sensibles, des packagings éco-responsables (doypacks, berlingots, bag in box...), ainsi que des niveaux de naturalité supérieurs à 98%.

Pour aller encore plus loin dans cette démarche, ANJAC s'associe à Fairglow et devient ainsi la première CDMO à adopter cette plateforme d'analyse afin d'approfondir et d'accélérer l'évaluation environnementale de ses produits et de ses sites de fabrication.

¹ Analyse globale basée sur 50 000 ACV de produits santé et beauté

² <https://www.pwc.com/gx/en/news-room/press-releases/2024/pwc-2024-voice-of-consumer-survey.html>



Fairglow, une approche scientifique augmentée par la science de la donnée

Fondée par une équipe pluridisciplinaire de chercheurs franco-américains, Fairglow est une startup basée à Paris et spécialisée dans l'Analyse de Cycle de Vie (ACV) appliquée à l'industrie cosmétique. Fairglow combine sciences environnementales, modélisation ACV, IA et une base de données experte de référence des ingrédients cosmétiques.

La plateforme rend possible l'évaluation complète de portefeuille produits entiers en quelques semaines tandis que les approches traditionnelles restent limitées à des analyses ponctuelles complexes. La société répond ainsi à un double enjeu clé de l'Analyse de Cycle de Vie (ACV) cosmétique : la dispersion des données produits et le manque de données environnementales fiables sur les ingrédients.

Sa plateforme automatise la collecte et l'enrichissement des données et s'appuie sur une base propriétaire de facteurs d'émission, permettant d'évaluer rapidement et de manière fiable des portefeuilles complets de produits, conformément aux standards ISO.

Fairglow accompagne ainsi les industriels et les marques dans la prise de décision, en rendant les impacts environnementaux fiables, mesurables et exploitables dès la phase de la conception des produits.

Plus de 2700 références évaluées en 2025 chez ANJAC

En s'associant à Fairglow, ANJAC est en mesure d'évaluer l'impact environnemental d'un produit individuel, d'une gamme complète et d'un site de production. Grâce à la plateforme, ANJAC offre également des capacités de modélisation permettant de mesurer l'impact potentiel d'un changement d'ingrédients, d'emballage ou de procédé de fabrication afin d'éclairer les entreprises dans l'évaluation de leurs choix d'éco-conception.

ANJAC a initié cette collaboration en 2024 avec un projet pilote sur son site de production de Roval en Normandie. Le dispositif a été étendu aux sites Eurowipes, Chemineau et Sicaf en 2025, et sera déployé sur 4 sites supplémentaires dès janvier 2026. Toutes les données transmises sont anonymisées et traitées dans un environnement hautement sécurisé, conformes aux exigences de l'ISO 27001 et de SOC 2. Au total, plus de 2 700 références ont été analysées chez ANJAC en 2025, un volume appelé à augmenter avec la poursuite du déploiement.

« L'innovation chez ANJAC est une démarche globale, intégrée à tous les niveaux de l'entreprise. Elle s'incarne dans des solutions concrètes, pensées pour répondre aux enjeux de santé, de durabilité et de performance industrielle, tout en accompagnant nos clients dans la création de leurs produits. Grâce à ce partenariat avec FAIRGLOW, nous disposons d'un outil concret pour mieux piloter nos scopes 1, 2 et 3 et intégrer l'ACV dès la phase de conception des produits. C'est un levier d'accélération notable de la transition vers une industrie plus responsable, pour ANJAC comme pour nos clients », déclare Anne Rutigliano, Directrice Marketing et Innovation, Groupe ANJAC.

« L'évaluation de la durabilité des produits cosmétiques reste un exercice complexe, alors même que les réglementations, de l'ESPR (Ecodesign for Sustainable Products Regulation) à la future Green Claims Directive feront de l'ACV un prérequis incontournable pour les acteurs de l'industrie. ANJAC a fait le choix d'anticiper ces évolutions. Nous sommes ravis d'accompagner le Groupe dans cette démarche et de contribuer à la réduction de son empreinte environnementale », déclare Quentin Carayon, co-fondateur et CEO, FAIRGLOW.



À propos du Groupe ANJAC Health & Beauty

Le groupe industriel français ANJAC Health & Beauty est partenaire des laboratoires pharmaceutiques, des marques de cosmétiques et de bien-être. Il crée, développe et fabrique, de la matière première au produit fini. Il regroupe 16 sociétés expertes et complémentaires ainsi que 22 sites de R&D et production dans les domaines de la santé, beauté et des compléments alimentaires : Aircos-Pascual, Apollo, APR Beauty, Chemineau, Cosmetix West, Eurowipes, Feltor, Innovi, LPEV, Pharmalinea, Roval, Shadeline, Sicaf et Stephid. Créé en 2008, le Groupe réunit aujourd'hui plus de 3 100 personnes pour un chiffre d'affaires de près de 800 millions d'euros en 2025.

Pour en savoir plus : www.anjac.com

À propos de FAIRGLOW

Les valeurs et convictions fondamentales de FAIRGLOW reposent sur un engagement en faveur d'un avenir durable. L'entreprise est convaincue que l'innovation technologique peut être un catalyseur de changement positif, en favorisant des pratiques plus respectueuses de l'environnement au sein de l'industrie cosmétique. L'équipe FAIRGLOW agit avec transparence, intégrité et esprit de collaboration pour développer des solutions permettant aux acteurs du secteur de faire des choix responsables et de réduire leur empreinte écologique. FAIRGLOW aspire ainsi à bâtir une beauté plus verte et plus durable pour les générations futures.

Contact

Agence CDR Grayling

Manuel Chaplet – manuel.chaplet@cdrrgrayling.com +33 6 35 09 27 54

Nicolas Bammez – Nicolas.bammez@cdrrgrayling.com +33 6 64 37 93 97

ANJAC

Astrid Canevet – acanevet@anjac.fr +33 7 57 02 72 33

Fairglow

Quentin Carayon - quentin.carayon@fairglow.fr +33 (0) 6 89 68 51 02